



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.166/PC/L.25
23 janvier 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ PRÉPARATOIRE DU SOMMET MONDIAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Troisième session
16-27 janvier 1995
Point 6 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE

Projet de rapport

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Comité préparatoire a tenu sa troisième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 16 au 27 janvier 1995. Il a tenu ___ séances plénières (de la 1re à la ___), ___ réunions du Groupe de travail I et ___ réunions du Groupe de travail II sur le point 4 de l'ordre du jour.

2. La session a été ouverte par le Président du Comité préparatoire, qui a fait une déclaration liminaire.

B. Participants

3. Les États suivants étaient représentés : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Équateur, Égypte, El Salvador, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal,

95-01933 (F) 240195 240195

/...

9501933

Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Marin, Saint-Siège, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zaïre, Zambie et Zimbabwe.

4. Les organismes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés : Commission économique pour l'Europe, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

5. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées : Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé (OMS), Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI) et Fonds international de développement agricole (FIDA).

6. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Agence de coopération culturelle et technique, Communauté des Caraïbes (CARICOM), Commission des Communautés européennes, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Système économique latino-américain (SELA), Ligue des États arabes, Organisation de l'unité africaine et Commission du Pacifique Sud.

7. Un certain nombre d'organisations non gouvernementales ont également participé à la session.

C. Bureau

8. Le bureau, dont les membres avaient été élus par le Comité préparatoire à sa session d'organisation, n'a subi aucun changement :

Président : Juan Somavía (Chili)

Vice-Présidents : Australie, Cameroun, Danemark (de droit), Inde, Indonésie, Lettonie, Mexique, Pays-Bas, Pologne et Zimbabwe.

D. Ordre du jour et organisation des travaux

9. À sa 1re séance, le 16 janvier, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote A/CONF.166/PC/24. Il était ainsi rédigé :

- "1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles régissant leur participation énoncées dans la décision 2 du Comité préparatoire.

/...

3. État des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social :
 - a) Fonds d'affectation spéciale;
 - b) Programmes d'information.
4. Projets de déclaration et de programme d'action qui seront publiés à l'issue du Sommet mondial pour le développement social.
5. Ordre du jour provisoire et organisation des travaux du Sommet mondial pour le développement social.
6. Adoption du rapport du Comité préparatoire."

10. À la même séance, le Comité préparatoire a approuvé l'organisation de ses travaux, telle qu'elle est décrite dans le document A/CONF.166/PC/L.24.

11. À la 1re séance également, le Comité préparatoire est convenu d'accorder le statut d'observateur à une organisation intergouvernementale : la Banque interaméricaine de développement.

12. À sa 2e séance, le 18 janvier, le Comité préparatoire est convenu d'accorder le statut d'observateur à deux autres organisations intergouvernementales : la Banque asiatique de développement et la Commission du Pacifique Sud.

E. Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles régissant leur participation énoncées dans la décision 2 du Comité préparatoire

13. À sa 1re séance, le 16 janvier, le Comité préparatoire a approuvé la liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée dans le document A/CONF.166/PC/11/Add.2 et 3 (voir annexe ____, décision ____).

F. Documentation

14. La liste des documents dont le Comité préparatoire est saisi figure à l'annexe ____.
